

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19
présents : 15
votants : 18

L'an deux mil vingt trois
le vingt-trois janvier à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2023.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme GATET), M. PEYRE Bernard (pouvoir à M. RIGOUDY).

ABSENT : M. LAROSE Didier.

Secrétaire : Mme CAMUS Katy.

DELIBERATION N° 2023 – 04

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 2 366 € HT auprès de OCI Informatique 69 – Saint Priest pour la fourniture et l'installation de 2 PC portables (1 pour le contrôle d'accès des bâtiments, 1 pour la direction du périscolaire),
- commande d'un montant de 4 000 € auprès du Mouvement des cuisines nourricières pour une formation cuisine alternative & végétale,
- commande d'un montant de 1 995 € auprès de CJD pour les travaux d'alimentation des coffrets de prises électriques au Stade,
- commande d'un montant de 1 384 € HT auprès de MC 2F pour le remplacement d'un brise soleil orientable à l'école,
- commande d'un montant de 8 863 € HT auprès de GK Froid Services pour la fourniture et pose de pompe à chaleur à la Mairie.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 24 janvier 2023.

Mme la Maire,
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 26/01/2023

- après télétransmission électronique le 24/01/2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 26/01/2023